



Respect contrat entretien chaudière

Par **antiaya**, le **30/01/2008** à **21:26**

Bonjour,

Je viens de souscrire un contrat d'entretien pour ma chaudière gaz.

J'ai payé mon contrat le jour ou le chauffagiste est venu inspecter la chaudière. Il m'a dit qu'il effectuerait l'entretien en même temps qu'il changerait un pièce défectueuse.

Malgré mes relances, il ne me répond pas. Impossible que l'on convienne d'un rendez-vous. Je tombe sans cesse sur son répondeur (fixe et portable).

Comment puis-je l'obliger à respecter notre contrat (lettre ar, que choisir...?)

Cela fait 3 semaines que cela dure... mon chèque a été encaissé le premier jour!

Merci pour votre prompteréponse.